

Rapport de la sixième session du

GROUPE TECHNIQUE SUR LE CRIQUET PELERIN

Rome, Italie

6-8 Octobre 1998

Division de la production végétale et de la protection des plantes

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

Rome 1998

TABLE DES MATIERES

	Page
1. SEANCE D'OUVERTURE	1
2. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT	1
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
4. COMPTE RENDU SUR LE DEROULEMENT DU PROGRAMME EMPRES ET SON ORIENTATION	2
5. UTILITE DE LA COLLECTE DE DONNEES SUR LE POTENTIEL DE LUTTE ANTIACRIDIEENNE DES PAYS	3
6. PRIORITES DE COORDINATION DE LA RECHERCHE SUR LE CRIQUET PELERIN DANS LA REGION CENTRALE	4
7. LE STATUT DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA 34ème SESSION DU DLCC	6
8. L'AVENIR DU GROUPE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPRES	7
9. ORDRE DU JOUR PROVISoire POUR LA 35ème SESSION DU DLCC	8
10. ATELIER DLCC/LOCUSTOX PROPOSE SUR LES EFFETS SECONDAIRES DE LA LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN SUR L'ENVIRONNEMENT	8
11. AUTRES ESPECES ACRIDIENNES	8
12. QUESTIONS DIVERSES	9

ANNEXES

ANNEXE I: Liste des Participants

ANNEX II: Ordre du jour révisé pour la 35ème session du DLCC

1. SEANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture de la sixième session du Groupe technique sur le Criquet pèlerin était présidée par Mr. Abdoulaye Sawadogo, Sous-directeur Général, Département de l'Agriculture. Mr. Mahmud Duwayri, Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, AGP, a fait quelques remarques préliminaires. Il a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et il a rappelé le mandat du Groupe aux nouveaux membres. Il a mentionné un certain nombre de points au sujet desquels la FAO a demandé l'avis du Groupe technique, à savoir l'orientation prise par le programme EMPRES, la collecte de données sur le potentiel de lutte, les priorités de recherche, l'ordre du jour de la prochaine réunion du DLCC et l'avenir du Groupe technique lui-même.

Il a souhaité à la réunion des délibérations fructueuses.

Une liste des participants à la réunion est donnée en Annexe 1.

2. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Mr. El Sayed El Bashir a été élu Président de la session et Mr. Preben Ottesen, Vice-Président. Un comité de rédaction composé du Secrétariat de la FAO, du Président et du Vice-Président a été formé.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant a été adopté:

1. Séance d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président et du Vice-Président
4. Compte rendu sur le déroulement du programme EMPRES et son orientation
5. Utilité de la collecte des données sur le potentiel de lutte antiacridienne des pays
6. Priorités de coordination de la recherche sur le Criquet pèlerin dans la Région centrale
7. Le statut des recommandations faites par le 34ème session du DLCC
8. L'avenir du Groupe technique dans le cadre du programme EMPRES
9. Ordre du jour provisoire pour la 35ème session du DLCC
10. Atelier DLCC/LOCUSTOX proposé sur les effets secondaires de la lutte contre le criquet pèlerin sur l'environnement
11. Autres espèces acridiennes
12. Questions diverses
13. Adoption du rapport
14. Séance de clôture

4. COMPTE RENDU SUR LE DEROULEMENT DU PROGRAMME EMPRES ET SON ORIENTATION

Un programme de terrain complet a été mis en oeuvre depuis le début de 1997 mais, jusqu'à présent, seulement dans la Région centrale. La présentation a donc concerné cette Région et elle a été faite par le Coordinateur d'EMPRES pour la Région centrale. Il a décrit les progrès accomplis au niveau de la nomination du personnel, de la formation, de l'assistance aux opérations précoces de prospection/lutte, du renforcement des capacités nationales et de la coordination. Le coordinateur a également expliqué l'orientation prévue pour la formation future ainsi que pour l'amélioration des prospections et de la lutte.

En ce qui concerne la Région occidentale (Afrique de l'Ouest et du Nord-ouest), les participants ont été informés qu'un Document de projet révisé, tenant compte des commentaires formulés lors d'un Atelier organisé en mars 1998 en Mauritanie, était en train de circuler auprès des donateurs et dans les pays affectés par le Criquet pèlerin; des versions en anglais et en arabe sont en cours de préparation. Il a été noté que des ressources d'EMPRES avaient été mises à la disposition de la Région occidentale pour renforcer la prospection, la signalisation et la lutte, bien qu'un programme de terrain complet n'y ait pas encore débuté.

En ce qui concerne la Région orientale, EMPRES a fourni un peu d'assistance pour la prospection, la formation et l'achat de matériel.

Au cours des débats sur ce sujet, plusieurs membres représentant les donateurs ont mentionné le fait que la soumission des rapports sur le Programme EMPRES dans la Région centrale devrait suivre le calendrier de six mois établi dans le Document du Programme. Il a été expliqué que trois rapports avaient été préparés et couvraient l'année 1997, qui est la première année d'opérations complètes: 1) un rapport sur la réunion des Officiers de liaison d'EMPRES contenant un Plan des travaux pour 1998; 2) un Rapport annuel EMPRES pour 1997; 3) un Rapport financier portant sur les dépenses pour 1997, préparé pour chaque donateur. Il a été convenu qu'en plus du Rapport annuel, un bref rapport intérimaire serait préparé tous les six mois

En ce qui concerne le programme de formation suivi par EMPRES, il a été mentionné que des stages de secourisme sur le terrain ainsi que des stages portant sur l'utilisation et l'entretien du matériel radio seraient utiles. Le premier point a été retenu comme suggestion utile dans l'avenir et, en ce qui concerne le second, il a été souligné que des stages de ce type sont déjà inclus par la Commission de la Région centrale mais qu'une formation supplémentaire dans ce domaine serait intéressante.

Le Groupe a noté que le processus de formulation du programme EMPRES pour la Région occidentale, tel que requis par une décision de la Conférence de la FAO, en était à un stade avancé. Il reste à voir si un appui des donateurs sera accordé. Il a également remarqué qu'un grand nombre des activités, qui ont déjà lieu dans la Région occidentale dans le cadre de projets existant avec l'appui des donateurs et avec l'assistance du Programme régulier de la FAO, étaient similaires à celles organisées dans la Région centrale. Un échange d'idées, d'information et de personnel est déjà en cours et vise à atteindre une collaboration fructueuse entre les deux régions.

Il a été proposé que des représentants de la Région occidentale et de la Région orientale participent au Comité consultatif de la Région centrale, mais il a été expliqué que ce dernier avait été prévu pour se concentrer exclusivement sur le Programme de la Région centrale et qu'une participation plus large ne serait pas appropriée.

Pour conclure, le Groupe a pris note du rapport sur le déroulement du programme EMPRES et son orientation; il a indiqué un appui général pour l'orientation suivie et a **RECOMMANDE** que les détails du Programme EMPRES pour la Région centrale soient discutés lors de la Réunion du Comité consultatif d'EMPRES, qui devrait avoir lieu au Caire en décembre 1998.

5. UTILITE DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE POTENTIEL DE LUTTE ANTIACRIDIENNE DES PAYS

Le Directeur technique du Département de protection des plantes du Pakistan a fait un exposé dans lequel il examinait l'origine de la collecte de ces données. Il était estimé que la collecte de données sur les pesticides, les véhicules, les radios, les GPS, les pulvérisateurs UBV, les avions, le personnel et l'équipement météorologique constituait une part essentielle de la préparation à d'éventuelles recrudescences acridiennes. Ces données permettent d'identifier les déficits et de prendre des mesures pour combler plus rapidement les lacunes reconnues. Elles permettent également aux pays ayant une capacité inutilisée, en particulier dans le domaine de l'épandage aérien, de partager leur équipement avec les pays voisins ou même avec une autre région.

Le Groupe a discuté des diverses options. Elles comprenaient l'option que chaque pays établisse sa propre liste de potentiel de lutte antiacridienne et la remette à jour périodiquement. Des listes de ce type pourraient être incorporées dans un processus de préparation des plans d'action prévisionnels qui identifierait les ressources disponibles et celles nécessaires dans différents scénarios allant de la rémission à la resurgence, recrudescence, etc. Il a été noté que ces listes étaient plus requises dans certains pays-clés de rémission et moins dans ceux qui étaient principalement affectés par les invasions. Le Groupe a reconnu que le programme EMPRES et les Commissions avaient un rôle à jouer pour encourager la préparation de plans d'action prévisionnels appropriés ainsi que la mise au point et la remise à jour des listes en tant que partie de ce processus. Il a été signalé que le programme EMPRES avait commencé des Ateliers de préparation de plans d'action prévisionnels

dans la Région centrale. La question de l'analyse de ces listes a été soulevée et il a été reconnu que la préparation de plans d'action prévisionnels impliquait une analyse de ce genre. Il a été remarqué que les pays qui ont remis à jour leurs plans d'action prévisionnels pouvaient s'attendre à une réponse rapide de la part des donateurs parce que l'information sur les ressources existantes et les besoins prévus pour des scénarios particuliers serait facilement disponible.

Le Groupe a **RECOMMANDE** que chaque pays affecté par le Criquet pèlerin conserve la liste des ressources existantes dont il dispose pour la prospection et la lutte antiacridienne, que cette liste soit remise à jour avant chaque saison de reproduction hiverno-printanière et qu'un exemplaire devrait être envoyé aux Commissions régionales. La tenue à jour d'une liste de ce type devrait faire partie du processus national de préparation de plans d'action prévisionnels et il a été également **RECOMMANDE** que le programme EMPRES et les Commissions encouragent la formulation de plans d'action prévisionnels en tant que partie importante d'une meilleure préparation. Il a aussi été **RECOMMANDE** que des exemplaires des plans d'action prévisionnels et des listes soient envoyés à la FAO pour analyse, effectuée avec l'aide d'un consultant financé par le DLCC. Lorsque l'information sur les ressources est d'importance supra-régionale, comme en ce qui concerne les pesticides disponibles pour la triangulation ou la disponibilité d'avions de traitement, il a été **RECOMMANDE** que le Siège de la FAO en soit informé pour en faire le meilleur usage possible.

6. PRIORITES DE COORDINATION DE LA RECHERCHE SUR LE CRIQUET PELERIN DANS LA REGION CENTRALE

L'effort conjoint déployé par la Commission de la Région centrale (CRC) et le Programme EMPRES pour la Région centrale a été décrit. La priorité générale est de mettre au point des approches pluridisciplinaires systématiques pour la recherche en vue de concevoir des stratégies rationnelles de lutte antiacridienne. La priorité technique est d'améliorer la compréhension de la dynamique des populations acridiennes afin de faciliter une détection précoce des recrudescences.

Avec ces objectifs à l'esprit, des contacts ont été établis avec les institutions de recherche dans la région pour promouvoir et catalyser la recherche appliquée sur le Criquet pèlerin dans le cadre d'un "Programme de recherche sur sollicitation". Des institutions de recherche, dont la réputation est démontrée au niveau mondial, ont également été contactées pour mettre au point une recherche coordonnée sur des thèmes-clés importants afin d'améliorer les stratégies de lutte et pour les encourager à s'organiser en "Cellules de recherche". Les thèmes incluent la dynamique des populations, prospection/météorologie, la lutte biologique, les applications en barrières/des tests d'impact sur les organismes non cibles, et les aspects écologiques.

Au cours des débats qui ont suivi, les membres du Groupe ont souligné l'importance de l'intégration des efforts de recherche externes avec les institutions dans la région. Il a été expliqué que l'on a demandé, comme condition préalable, aux Cellules de recherche d'inclure une collaboration avec les institutions régionales dans leurs propositions de recherche. Les Projets de recherche sur sollicitation seront ainsi liés aux Cellules de recherche.

En ce qui concerne le financement disponible pour la recherche dans la Région centrale, il a été expliqué que des fonds étaient disponibles au sein de plusieurs projets financés par les donateurs soutenant le programme EMPRES et que la CRC/EMPRES ne pouvait pas contribuer pour plus de 15,000 dollars E-U à chacun des programmes de recherche (dix maximum) en collaboration avec des institutions ou des personnes au sein de la région. Il était également prévu que les Cellules de recherche génèrent une partie de leur propre financement.

Le Groupe a reconnu que, bien que le programme EMPRES et la CRC aient un rôle à jouer dans la coordination conjointe des efforts de recherche dans la région, il était également important qu'ils facilitent les études de terrain. Il a été proposé que les Cellules de recherche identifient clairement le but attendu de leurs recherches et que ce but devait correspondre aux objectifs du programme EMPRES. Des priorités de recherche devraient être établies en consultation étroite avec les pays affectés par le Criquet pèlerin en tenant compte de leurs besoins pratiques. Il reste beaucoup de recherches stratégiques à faire ayant trait, d'une part, à la prospection et à la délimitation des populations acridiennes et, d'autre part, à la détermination de l'efficacité des opérations de lutte, et les institutions dans la région sont probablement les mieux placées pour ce faire.

La nécessité de poursuivre les études sur les impacts économiques des acridiens, ainsi que les difficultés rencontrées pour commencer de telles études, ont fait l'objet de discussions. Le Groupe a reconnu que toute recherche dans la région devrait être mise au point conjointement, et dès le début, avec le pays hôte et avec l'appui de la CRC/EMPRES. Le programme EMPRES a confié la tâche de mettre au point des études sur l'impact des acridiens au Chargé de l'élaboration des stratégies récemment nommé et espère mettre au point une approche globale en 1999. Il a été noté que la finalisation du rapport relatif à l'Atelier, organisé en 1997, sur les aspects économiques de la gestion du Criquet pèlerin et du document revu au cours de cet atelier avait retardée mais était maintenant presque terminée. Ces documents seront imprimés et distribués à temps pour la réunion au Caire, en décembre 1998.

Le Groupe a **RECOMMANDE** que les efforts déployés conjointement par la CRC et le programme EMPRES pour catalyser, promouvoir et coordonner la recherche dans la région soient poursuivis, en intégrant les instituts nationaux de recherche dans chaque programme dans la mesure du possible. Il a également été **RECOMMANDE** que l'on mette l'accent sur la facilitation des travaux de terrain dans la région. Il a été **RECOMMANDE** que les études sur l'impact économique des acridiens se poursuivent en tant qu'élément important de la recherche acridienne.

7. STATUT DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA 34^{ème} SESSION DU DLCC

Dix-neuf recommandations ont été faites par la 34^{ème} Session et le document examinait le statut de chacune d'entre elles. Les points soulignés incluaient l'analyse de l'amélioration des rapports sur le Criquet pèlerin, la nouvelle Phase du Projet LOCUSTOX, la réunion du Groupe consultatif sur les pesticides (PRG) en 1998, l'incertitude au sujet de l'avenir du Projet de télédétection, le manque de candidats pour les bourses dans la Région orientale, le Secrétariat de la Région orientale, la mise à jour des Directives et l'état actuel du budget du fonds fiduciaire du DLCC. Deux documents séparés relatifs aux recommandations (points 5 et 6 de l'Ordre du jour) ont également été présentés.

Lors du développement des points soulignés, il a été mentionné que le PRG avait innové en invitant des représentants de firmes agro-chimiques à fournir des informations supplémentaires sur l'efficacité de leurs produits et leurs effets secondaires sur l'environnement, au cours d'une session précédant sa réunion, normalement à huis clos. Cette opportunité semblait avoir été bien perçue par ceux qui y ont participé. Il a également été noté que le PRG et la FAO souhaitaient recevoir des commentaires à propos du Rapport. Malheureusement, la version française de la sixième réunion du PRG n'avait pas encore circulé. Le Groupe espérait que les versions anglaise et française du rapport de la septième réunion du PRG seraient distribuées d'ici quelques semaines.

En ce qui concerne le système de courrier électronique, il a été noté que sur les 18 pays-clés affectés par le Criquet pèlerin, 9 avaient un système de courrier électronique dans leur Département de protection des plantes mais qu'un pays seulement (l'Égypte) transmettait les formulaires de prospection/lutte antiacridienne remplis par voie électronique. Le Groupe a exprimé l'espoir que d'autres pays suivraient bientôt son exemple. Le Programme EMPRES dans la Région centrale a organisé une formation en informatique pour encourager une meilleure communication et transmission de rapports.

Une mise à jour concernant les dépenses du Fonds fiduciaire atteignant maintenant atteint 83.759 dollars E-U pour 1998, a été fournie; la mise en oeuvre de plusieurs points a été retardée.

Les participants étaient d'avis que le document relatif à la coordination de la recherche n'avait pas complètement abordé la recommandation émise par le DLCC, puisque celle-ci se rapportait à la coordination de la recherche sur le Criquet pèlerin dans son ensemble alors que le document n'avait examiné que le cas de la Région centrale.

Le groupe a noté que l'action requise pour certaines recommandations avait fait peu de progrès à cause de pénuries de personnel dans le Groupe Criquet pèlerin de la FAO. Le Secrétariat a signalé que ce sujet faisait l'objet d'un examen à haut niveau et qu'il espérait que des solutions y seraient apportées l'an prochain.

Le Groupe a **APPLAUDI** le Secrétariat pour ses actions au sujet des recommandations lorsque des progrès avaient été réalisés et/ou des mesures positives prises. Lorsque des retards s'étaient produits, il a été **RECOMMANDE** qu'il traite les affaires en suspens aussi rapidement que possible et qu'une action soit prise d'urgence pour résoudre le problème du manque de personnel dans le Groupe Criquet pèlerin. Il a été **PRECONISE** que les études sur la télédétection et la gestion des données électroniques sur le Criquet pèlerin se poursuivent afin que les techniques puissent être mises à la disposition des pays affectés en tant qu'outils opérationnels.

8. L'AVENIR DU GROUPE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPRES

Le mandat du Groupe technique a été examiné et un éventuel double-emploi avec le Comité consultatif d'EMPRES pour la Région centrale a été discuté. Les choix pour l'avenir du Groupe, sous réserve de l'approbation du DLCC, comprenaient: a) le maintien du *status quo*; b) la suspension du Groupe et son remplacement par le Comité consultatif; c) la suspension du Groupe et l'organisation de Consultations d'experts *ad hoc* lorsque des détails techniques spécifiques nécessitent un débat.

La plupart des participants étaient d'avis que le choix a) "maintien du *status quo*" était l'option préférable. La principale raison avancée était qu'EMPRES ne comptait pour le moment qu'un seul programme de terrain complet dans la Région centrale et que le Comité consultatif ne représenterait, par conséquent, pas tous les pays intéressés. Il existait néanmoins un consensus selon lequel les débats du Groupe technique n'avaient pas été suffisamment techniques et que le Groupe avait tendance à recevoir des documents d'information plutôt que des documents permettant une discussion technique. Il a été remarqué que le Groupe technique n'avait pas à se réunir chaque année si aucun sujet technique ne nécessitait de discussion. Il a été mentionné que tous les documents de travail, à une exception près, avaient été préparés par le Secrétariat et il était estimé que les membres du Groupe devraient contribuer davantage.

Il a été **RECOMMANDE** qu'un document sur le rôle du Groupe technique soit préparé pour le prochain DLCC. Il a également été **RECOMMANDE** que les membres du Groupe se réunissent à la fin du DLCC, établissent un ordre du jour pour la prochaine réunion du Groupe, basé sur les recommandations du DLCC et conçu pour encourager des débats techniques, attribuent la préparation de documents aux membres, au Secrétariat ou à des consultants et conviennent des experts qu'il serait utile d'inviter pour qu'ils fournissent des contributions spécialisées.

9. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA 35^{ème} SESSION DU DLCC

Il a été convenu d'adopter l'Ordre du jour proposé en modifiant quelque peu l'ordre des points et en y ajoutant trois points. Le point 14 devrait devenir le point 6 et le point 6 devrait être placé après le point 10. Les nouveaux sujets à inclure étaient l'impact économique du Criquet pèlerin, l'avenir du Groupe technique et l'inclusion possible d'autres espèces acridiennes dans le mandat du DLCC. Un ordre du jour révisé est joint en Annexe 2.

10. ATELIER DLCC/LOCUSTOX PROPOSE SUR LES EFFETS SECONDAIRES DE LA LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN SUR L'ENVIRONNEMENT

Un exposé a été fait sur le séminaire proposé, lié à une recommandation faite lors de la 34^{ème} session du DLCC de diffuser plus largement les travaux du Projet LOCUSTOX. La proposition consiste en un séminaire de huit jours, réalisé en anglais et en français, qui aurait lieu à Dakar, au Sénégal et auquel participeraient environ 35 personnes provenant des pays membres du DLCC. Un budget provisoire de 90.000 dollars E-U a été prévu pour ce faire.

Il a été expliqué que le séminaire était conçu pour être un exercice de formation des formateurs et que les participants seraient à même de former des techniciens à leur retour dans leurs pays respectifs, en utilisant des méthodes et du matériel adaptés à la situation locale. Il a été remarqué que si la totalité des fonds n'était pas disponible, les coûts pourraient être réduits en limitant le nombre de participants. Outre les fonds du DLCC, et l'appui en nature du LOCUSTOX, la GTZ a également accepté de fournir une contribution. Il était également probable que des fonds de la CRC et du Programme EMPRES pour la Région centrale soient disponibles.

Au cours des débats, le Groupe était d'avis qu'un séminaire de ce type devrait être limité à un nombre maximum de 20 pays-clés affectés par le Criquet pèlerin. D'autres lieux que Dakar ont fait l'objet d'un examen et incluaient Casablanca et divers sites de la Région centrale. Le Groupe a pensé qu'il serait difficile de mener un séminaire pratique dans les deux langues et il a reconnu qu'une meilleure solution serait d'organiser un stage en anglais et un stage en français. Aucune décision quant au lieu le plus approprié n'a été prise; elle a été laissée aux organisateurs (FAO et LOCUSTOX), mais Dakar pour l'un des stages et un site de la Région centrale pour l'autre pourraient s'avérer la solution la plus appropriée.

La réunion a **RECOMMANDE** de commencer l'organisation des deux séminaires avec l'appui du DLCC, conformément à la recommandation précédente.

11. AUTRES ESPECES ACRIDIENNES

Les préoccupations actuelles relatives à d'autres espèces acridiennes, le Criquet nomade *Nomadacris septemfasciata*, le Criquet migrateur africain *Locusta migratoria migratorioides*, et le Criquet migrateur malgache *L. m. capito*, ont fait l'objet d'un exposé. Il a été proposé que le nom de DLCC devienne LCC afin d'incorporer ces deux autres espèces.

Certains participants étaient d'avis qu'il pourrait être utile d'élargir le DLCC pour inclure d'autres espèces acridiennes à condition que cela se limite aux deux espèces mentionnées. Un LCC global ne serait pas pratique car il devrait inclure les Amériques, l'Asie et l'Australie et résulterait en un vaste nombre de membres. D'autres participants pensaient que le problème du Criquet pèlerin nécessitait encore beaucoup d'attention, sans que d'autres espèces, dont le contrôle allait probablement requérir des approches différentes, s'y ajoutent. D'autres commentaires incluaient la nécessité d'identifier clairement les avantages qui résulteraient de l'inclusion des deux espèces supplémentaires dans les débats et la composition du DLCC.

Pour conclure, la réunion a **RECOMMANDE** qu'un document sur ce sujet soit présenté à la prochaine réunion du DLCC.

12. QUESTIONS DIVERSES

Aucun autre point n'a été soulevé.

Après l'adoption du Rapport, Mr. N. Van der Graaff, Chef du Service de protection des plantes a fait quelques remarques de clôture. Il a remercié les membres et les observateurs de leurs précieuses contributions. Le Président a déclaré la réunion officiellement close et a remercié tous les participants, le Secrétariat, les interprètes et le messenger.

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres:

- Pays donateurs

Allemagne

Mr. Stephan Krall
Locust Co-ordinator
BMZ/SDC
GTZ, Abt. 45
PO Box 5180
65726 Eschborn

Télécopieur: 05 49 6196 79 7413
Courrier électronique: Stephan.Krall@gtz.de

Norvège

Mr. Preben Ottesen
Director, Senior Researcher
National Institute of Public Health
P.O. Box 4404
Torshov, N.0403 Oslo

Courrier électronique: preben.ottesen@folkehelsa.no

Pays-Bas

Mr. Arnold van Huis
Tropical entomologist
Wageningen Agricultural University
the Netherlands Representing
the Directorate General for International Cooperation
Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands
Entomology Department
P.O. Box 8031
6700 EH Wageningen

Télécopieur: 0031 317 484821
Courrier électronique: arnold.vanhuis@trop.ento.wau.nl

Membres:

- Régions affectées par le Criquet pèlerin

Afrique du Nord-ouest

Mr. Said Ghaout
Chef du Centre National de Lutte Antiacridienne
Ministère de l'Intérieur
Centre National de Lutte Antiacridienne
B.P. 125
Inezgane

Télécopieur: 00212.8.241.529
Courrier électronique: cnlaa@marocnet.net.ma

Région orientale

Mr. M.D. Mohsin
Director (Technical)
Department of Plant Protection
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Jinnah Avenue
Malir Halt
Karachi - 27

Télécopieur: 009221 - 4574373
Courrier électronique: plant@khi.compol.com

Région centrale

Mr. El Sayed El Bashir
Professor
University of Khartoum
c/o Faculty of Agricultural
Shambat
ou
c/o Représentant de la FAO au Soudan

Courrier électronique: FAO Rep. Sudan

Observateurs

France

Mr. Daniel Berthery
Conseiller scientifique
Ambassade de France
Représentation permanente
de la FAO auprès de l'OAA
Corso del Rinascimento, 52
00186 Rome

Arabie Saoudite

Mr. Jaber Mohamed Al-Shehri
G.D. of Locust
Control and Research Center
Ministry of Agriculture and Water
P.O. Box 7208, Jeddah 21462

Télécopieur: 00966 2 620 4085
Courrier électronique: 104075.306@compuserve.com

Etats-Unis

Dr. Yeneneh T. Belayneh
Technical Advisor
US Agency for International Development/ Bureau for Africa
AELGA Project
1111N 19th Street
Suite #200, Arlington
VA 22209, E-U.

Tel.: 00703 - 235 - 5441
Télécopieur: 00703 - 235 - 3805
Courrier électronique: ybelayneh@USAID.gov

Mr. Joseph Vorgetts
Technical Specialist
US Agency for International Development/Bureau for Africa
AELGA
1111N 19th Street
Suite #200, Arlington
VA 22209, U.S.A.
Fax: 001 703 235 3805
Courrier électronique: jvorgetts@USAID.gov

Personnel de la FAO

Mr. A. Sawadogo
Assistant Director-General
Agriculture Department
Office of Assistant Director-General

Mr. M.A. Duwayri
Director
Plant Production and Protection Division
Office of Director

Mr. N.A. Van der Graaff
Chief
Plant Protection Service
Plant Production and Protection Division

Mr. Abderrahmane Hafraoui
Senior Officer
Locust, Other Migratory Pests and Emergency Operations Group
Plant Production and Protection Division

Mr. Clive Elliott
Senior Officer: Migratory Pests
Locust, Other Migratory Pests and Emergency Operations Group
Plant Production and Protection Division

Mr. Keith Cressman
Locust Forecast Officer
Locust, Other Migratory Pests and Emergency Operations Group
Plant Production and Protection Division

Ms. Annie Monard
Locust Information Officer
Locust, Other Migratory Pests and Emergency Operations Group
Plant Production and Protection Division

Ms J. Magor
FAO Consultant
Locust, Other Migratory Pests and Emergency Operations Group
Plant Production and Protection Division

Mr. James Everts
Director
LOCUSTOX Project
P.O. Box 3300
Dakar, Sénégal

Télécopieur: 00221 - 8344290
Courrier électronique: locustox@metissacana.sn

Mr. Nézil Mahjoub
FAO consultant
FAO Regional Locust Officer for North West Africa (SNEA)
c/o FAO Tunisie
B.P. 863
Tunis, Tunisie

Télécopieur: 00216 1 80000895
Courrier électronique: fao-tun@field.fao.org

Mr. Allan Showler
Coordinator
EMPRES Central Region
FAO/EMPRES Programme
P.O. Box 1101
Asmara, Erythrée

Télécopieur: 00291-1-181690
Courrier électronique: ashowler@empres.gemel.com.er

Mr. Mahmoud Taher
Senior Plant Protection Officer
Regional Office for the Near East (RNE)
P.O. Box 2223
Caire, Egypte

Télécopieur: 0020-2-3616804

Mr. Bernhard Zelazny
FAO consultant
EMPRES Expert
Locust, Other Migratory Pests and Emergency Operations Group
Plant Production and Protection Division

ORDRE DU JOUR PROVISoire POUR LA 35^{ème} SESSION DU DLCC
Mai/Juin 1999

1. Ouverture de la Session.
2. Election du Président et du Vice-Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Election du Comité de rédaction.
5. Situation du Criquet pèlerin et Prévisions: mars 1997 à juin 1999.
6. Mise en oeuvre des recommandations faites par la 34^{ème} Session du DLCC.
7. Rapports soumis au siège de la FAO au sujet du Criquet pèlerin – analyse de suivi après deux ans.
8. Systèmes d'information intégrée pour une meilleure gestion du Criquet pèlerin.
9. Analyses des récentes flambées de Criquet pèlerin.
10. Rapport de la Sixième session du Groupe technique du DLCC.
11. Rôle futur du Groupe technique.
12. Impact économique du Criquet pèlerin.
13. Rapport du Groupe de référence sur les pesticides pour 1998.
14. Compte rendu du déroulement du programme EMPRES et orientation:
 - Région centrale
 - Région occidentale
 - Région orientale
15. D'autres espèces d'acridiens devraient-elles être incluses dans le mandat du DLCC ?
16. Rapports des Commissions et Organisations régionales:
 - (a) Commission pour la Région centrale
 - (b) Commission pour l'Afrique du Nord-ouest
 - (c) Commission pour l'Asie du Sud-est
 - (d) DLCO-EA
 - (e) OCLALAV
 - (f) IRLCO-CSA
17. Fonds fiduciaire international 9161: Contributions/Dépenses/Plan des travaux proposé 1999/2000.
18. Questions diverses.
19. Date de la prochaine session.
20. Adoption du Rapport.

